SAINT-MANDÉ MAG

N°260 Octobre 2021 saintmande.fr

À la Une

TAXE FONCIÈRE 2021 : CE QUI CHANGE

Focus

POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ DANS NOS ÉCOLES

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.17

CADRE DE VIE

Le point sur les travaux du quartier nord

P.18

CULTURE

Saint-MandéScope

SAINT-MANDÉ MAG **N°260 / OCTOBRE 2021** est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché **CONCEPTION GRAPHIQUE** Valérie Besser **PHOTOS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock / Istock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR+ www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé **94160.saintmande** **@saintmande**

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.08 À LA UNE
Taxe foncière 2021 : ce qui change / Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme / 2e édition des Assises de la protection animale

P.12 FOCUS
Pour un environnement de qualité dans nos écoles

P.15 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS
Une offre de santé pour toute la famille

P.18 CULTURE ET VOUS
Matthieu Pastore, metteur en scène / L'univers du numérique à Cresco / Les cimetières saint-mandéens

P.24 DÉTENTE
Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE
Cédric Morgan "Les sirènes du Pacifique"

P.26 À TOUT ÂGE
Octobre Rose / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Déménagement du Centre de vaccination

P.28 LES ASSOS
L'actualité des associations saint-mandéennes

P.32 LIBRE EXPRESSION
Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFO VILLE
Les nouvelles modalités de la collecte

P.37 SERVICES
Permanences des élus / Pharmacies de garde / Stage BAFA / Changement d'heure / Boutique éphémère / Balade à Saint-Mandé / Stationnement près du Bois de Vincennes

P.38 ÉTAT CIVIL
Les naissances, mariages et décès / Hommage à André Guerlet

JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

"Voici plus d'un an maintenant que mon équipe et moi-même œuvrons au quotidien pour préserver et améliorer votre cadre de vie. "

Cet engagement, pris lors de la campagne municipale, constitue une des priorités de ce mandat 2020-2026.

Bénéficiant d'un environnement d'exception, Saint-Mandé a su allier harmonieusement dynamisme et modernité.

Ainsi, afin de vous offrir une qualité de vie toujours plus optimale, nous avons réfléchi à une nouvelle organisation du nettoyage de nos rues. Pour cela, nous avons tenu à renforcer nos équipes sur le terrain et accroître le nombre des agents pour vous garantir un service de qualité, qui réponde à vos exigences. Nous avons aussi fait le choix de recourir à un prestataire privé pour renforcer nos actions de nettoyage sur le domaine public.

Ces missions sont complétées par l'action de la Brigade verte qui a été déployée dès le début du mandat. Elle arpente nos rues et coordonne le travail des équipes de nettoyage afin de lutter contre les incivilités et les dégradations en tout genre. À leurs côtés, ce sont désormais plusieurs équipes de nettoyage, disposant d'un large éventail d'équipements qui sont mobilisés sur le territoire de la commune.

À cela, s'ajoutent les nouvelles modalités de la collecte de nos déchets, qui se déroule désormais en soirée. Cette décision, prise à la suite d'une large concertation, permet d'organiser, dans de meilleures conditions la collecte, et de vous apporter un service amélioré.

Répondre à vos attentes demeure la priorité de l'équipe municipale. C'est pourquoi, je m'étais engagé à "rénover" le quartier nord. C'est aujourd'hui chose faite. Les travaux de réaménagement ont commencé et d'ici quelques mois, vous pourrez découvrir un quartier totalement repensé et embelli.

Puis viendra ensuite, comme nous nous y étions engagés, une très large concertation afin que chacun puisse se prononcer sur l'avenir d'une avenue que nous pratiquons tous : l'avenue du Général de Gaulle.

Je souhaite vous donner la parole. Je souhaite que vous participiez activement à cette démarche d'écoute et de dialogue destinée à identifier et à affirmer avec vous l'identité future du cœur de cette avenue. Ce sera l'occasion d'exprimer votre vision, vos idées, vos besoins et vos attentes. Que vous soyez habitant, usager ou acteur économique, quel que soit votre âge et votre lieu de résidence à Saint-Mandé, vous serez invités à participer à ces rencontres.

Respecter nos engagements, préserver notre cadre et notre qualité de vie, consolider le lien social, renforcer la démocratie locale… voici nos lignes directrices pour la suite de notre mandat.

Avec vous et pour vous, faisons de notre ville, une ville douce, belle et agréable à vivre pour chacun !

FÊTE DE L'AUTOMNE

Miel, pommes et braderie

Après la traditionnelle récolte du miel, petits et grands ont profité des nombreuses animations organisées tout au long de la journée. Quel plaisir de se retrouver !

FESTIVITÉS

Fête du Sport et des Associations

Les associations ont fait le plein d'inscriptions en ce début de saison. Une soixantaine est venue présenter leurs activités. Les démonstrations sportives, balades à poney et le mur d'escalade ont fait la joie des enfants.

BIENVENUE À SAINT-MANDÉ

Les nouveaux Saint-Mandéens

Accueillis par le Maire et l'équipe municipale, celles et ceux qui se sont installés récemment à Saint-Mandé ont pu bénéficier d'une matinée découverte en petit train touristique pour mieux connaître et apprécier le cadre de vie de leur nouveau lieu de résidence.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC

100% SAINT-MANDÉEN 100%

CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclaire

- Basé sur un interlocuteur expérimenté
- Structure réactive
- Tarifs préférentiels
- 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- 4 visites incluses au forfait

Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

Petits fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Aide à l'autonomie · Aide aux repas · Accompagnements · Aide ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

SAP services à la personne

petits-fils.com

RENTRÉE SCOLAIRE

C'était la reprise pour 1585 élèves !

Le 2 septembre dernier, c'était la rentrée pour les petits Saint-Mandéens. La Ville souhaite pleine réussite à chacun d'entre eux.

CULTURE

Ouverture de la saison 2021-2022

La culture enfin reprend ses droits… La saison qui s'ouvre était présentée en avant-première le 18 septembre dernier devant un public nombreux et… impatient de retrouver les artistes !

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les salariés à l'honneur

Félicitations aux récipiendaires de la médaille d'honneur du travail.

IMPÔTS LOCAUX

TAXE FONCIÈRE 2021 : CE QUI CHANGE

Les propriétaires et usufruitiers ont reçu mi-septembre leur avis de taxe foncière 2021. La nouveauté de cet avis : la part départementale est agrégée à la part communale. Explications.

Comme chaque année, les propriétaires vont devoir s'acquitter avant le 15 octobre de la taxe foncière. Nouveauté de 2021 : la part départementale de la taxe foncière est désormais affectée à la commune. **Le taux voté en 2020 par le département s'ajoute donc en 2021 au taux voté par le Conseil municipa**l. Ainsi, le produit de la taxe foncière sera entièrement perçu par la commune, ce qui s'explique par le fait, que pour la première fois cette année, les communes ne percevront pas la taxe d'habitation sur les résidences principales.

UNE CONTREPARTIE ALLOUÉE AUX COMMUNES

Pour compenser une partie du déficit dans les budgets communaux, causé par la suppression de la taxe d'habitation, le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2021 est transféré en contrepartie aux communes. La part départementale ne figure donc plus sur le tableau détaillant le calcul de l'impôt mais est intégrée aux taux de la commune comme l'explique l'avis d'imposition. Autrement dit, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021 sera égal au taux de la commune et du département, qui était de 13,75 % en 2020. Combiné au taux 2020 de la commune de 18,8 %, cela donne le taux globalisé communal pour 2021 de 32,55 %. Comme la part départementale n'apparaît plus sur l'avis d'imposition, les Saint-Mandéens ne paieront donc ni plus ni moins d'impôts sur le foncier que l'année dernière, la Ville ayant fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité. La seule augmentation proviendra de la revalorisation forfaitaire annuelle des bases cadastrales votées par le gouvernement via la loi de finances (+ 0,2 % en 2021). Notons toutefois que le transfert du produit de la taxe foncière départementale ne compense malheureusement pas intégralement la perte de la taxe d'habitation qui était perçue par la commune, ce qui induit naturellement une perte de ressources financières.

DU CHANGEMENT ÉGALEMENT POUR LA TEOM

Dans le cadre de la loi créant la Métropole du Grand Paris, la compétence d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères a été transférée aux Établissements Publics Territoriaux de la métropole parisienne. Consécutivement à ce transfert de compétences, **la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères** (TEOM) tend pour être harmonisée à l'échelle des territoires, au terme d'une phase transitoire.
Pour la première fois cette année, ce lissage progressif entre en vigueur : un taux de 4,27 % a été fixé par Paris Est Marne & Bois (PEMB) et sera appliqué pour la commune de Saint-Mandé (contre 3,80 % en 2020). **Chaque année, PEMB votera un nouveau taux pour chaque commune afin d'atteindre, dans 10 ans, un taux intercommunal unique de 5,93 %.**

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Dans le cadre du processus de dématérialisation, moteur de la modernisation de l'action publique, la Ville de Saint-Mandé a mis en place un "portail" de dépôt des autorisations d'urbanisme accessible depuis son site Internet.

Le compte à rebours a commencé pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Au 1er janvier 2022, toutes les communes devront proposer une solution permettant leur saisine par voie électronique et celles de plus de 3 500 habitants auront l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.
Saint-Mandé a décidé de devancer cette obligation légale et propose d'ores et déjà ce service sur son site : www.saintmande.fr rubrique Infos et démarches - Urbanisme. Arrivé là, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider !

LES TÉLÉ-PROCÉDURES CLAIRES ET SIMPLES

Les usagers, les professionnels tels les architectes ou notaires, mais également les particuliers peuvent à présent déposer en ligne leur demande d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme/renseignements d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager ou déclaration d'intention d'aliéner. Le recours au télé-service pour le traitement des demandes garantit tout à la fois la même qualité de service mais avec l'avantage du "zéro papier". Le dépôt des dossiers est simplifié, ce qui a l'avantage de permettre leur traitement dans des temps optimisés.

LA MISSION DE SERVICE PUBLIC RENFORCÉE

La volonté de la Ville est d'abord d'offrir aux Saint-Mandéens une qualité de service "de bout en bout". L'idée est d'améliorer la lisibilité des informations données tout en permettant à l'usager de ne pas se perdre dans sa navigation lors du remplissage de sa demande. Les maîtres-mots sont clarté et simplicité. Enfin, et il y a là un indéniable bénéfice pour l'usager puisque ce service en ligne est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7 depuis n'importe quel ordinateur ou tablette. Avec cet étalement des demandes, le service Urbanisme, en mairie peut aussi consacrer plus de temps aux situations plus complexes.
Que celles et ceux qui n'ont pas encore cette familiarité avec Internet se rassurent… l'accueil physique et téléphonique est bien sûr maintenu afin d'être à l'écoute de chaque administré pour toute question relative à ses démarches d'urbanisme.

HÔTEL DE VILLE
10, PLACE CHARLES DIGEON
TÉL. 01 49 57 78 00
www.saintmande.fr

LA TOURELLE

AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGREABLE...

MANGEZ BUVEZ DÉTENDEZ VOUS

LATOURELLE94 LATOURELLE WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RESERVATION AU 01.43.28.33.08 BRASSERIE LA TOURELLE 1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT MANDÉ

LES FROMAGES DIVINS

FROMAGER ET CAVISTE
A SAINT-MANDÉ
31 avenue du Général de Gaulle

SPÉCIALISTE DES FROMAGES AU LAIT CRU ET DES VINS BIO ET NATURELS

Vous ne nous connaissez pas encore ?

Venez tester par vous-même !
Dégustation le samedi
et reprise des ateliers dès septembre

Laissez-nous vous conseiller et vous amener vers l'affiné et au-delà !

Tél : 01 49 57 14 42
lesfromagesdivins@outlook.com

Suivez-nous : les_fromagesdivins

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

ANIMAUX

2E ÉDITION DES "ASSISES DE LA PROTECTION ANIMALE"

Saint-Mandé accueillera, samedi 23 octobre, les 2e "Assises de la Prévention - Protection Animale" organisées par l'Arche des Associations en partenariat avec la Ville.

Organisées pour la première fois en mars 2019, les "Assises de la Prévention – Protection Animale", qui avaient connu un franc succès, font leur retour à Saint-Mandé pour une deuxième édition. Le fil conducteur de l'événement est ***l'adoption en réponses***. Il sera co-animé par Laetitia Barlerin, marraine de l'Arche des Associations, chroniqueuse à la *Quotidienne* sur France 5 et Natacha Harry, marraine d'Animalis Adoption et chroniqueuse à *Télé Matin* sur France 2 et *Vos Animaux* sur Sud Radio.

QUATRE TEMPS FORTS

Tables rondes, dédicaces, témoignages… rythmeront la journée en présence de personnalités et d'experts à même de répondre aux questions qui peuvent se poser lors de l'adoption d'un animal de compagnie. Laetitia Barlerin recevra entre autres, de **11h à 12h30**, Valérie Pecresse, présidente de la Région Ile-de-France, Maître Desvallon, avocate, Gorete Neves du Collectif *Chats et cie*… Tous seront invités à faire un état des lieux sur les réalisations conduites par les régions et plus particulièrement la Région Ile-de-France, sur la réglementation en place (loi, obligations…) autour de cette question : "l'adoption, c'est quoi ?" **Dès 13h45 et jusqu'à 15h30,** Natacha Harry prendra la suite avec sur la table d'autres sujets : les aides en ligne pour trouver "l'élu" de son cœur, comment choisir un animal, en refuge ou dans un élevage… Vétérinaires, associations, professionnels vous aideront à y voir plus clair. *« C'est un rendez-vous unique autour de la protection animale et de ses acteurs. J'ai eu la chance de présider la SPA nationale et j'ai répondu avec beaucoup de plaisir à cette invitation en tant que marraine "Adoption" chez Animalis »* explique Natacha Harry avec enthousiasme. Autre temps fort **de 15h30 à 16h30,** un questionnement autour des motivations de l'adoptant. Un éducateur, un vétérinaire, des responsables de refuges et d'autres associations apporteront leur éclairage. Enfin, **de 16h45 à 17h40,** des témoignages, recommandations et précautions en direction des adoptants seront délivrés afin de répondre à cette question : "Comment adopter ?"

EXPOSITION ET DÉDICACES

Tout au long de la journée, il sera possible d'aller à la rencontre des associations, représentants de refuges, organismes de formation. Plus de 30 exposants seront là pour vous aiguiller et vous donner des conseils bienveillants. Et puis, de nombreux auteurs seront présents pour dédicacer leur livre et seront ravis d'échanger sur un sujet que vous aurez forcément en commun : l'amour des animaux.

SAMEDI 23 OCTOBRE DE 10H À 18H30
SALLE DES FÊTES
ENTRÉE GRATUITE
PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.ARCHE-ASSOCIATION.FR

ÉCOLES

POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ DANS NOS ÉCOLES

La mise en place de capteurs dans les classes pour mesurer la qualité de l'air, la création d'une cour oasis pilote et la rénovation thermique sont au cœur de l'objectif "qualité de l'environnement dans les écoles" que se fixe la Ville au cours de la mandature.

Le réchauffement climatique, la pandémie de la Covid-19 toujours présente, la nécessaire transition écologique pour un environnement plus sain, plus respectueux de nos ressources naturelles sont autant de défis qui sont aujourd'hui pris à bras le corps par la municipalité afin d'apporter humblement mais sûrement sa pierre à l'édifice.

UN BON AIR DANS NOS ÉCOLES

Dans les écoles, comme dans les maisons ou les appartements, les sources d'émissions de substances polluantes peuvent être nombreuses : les matériaux de construction, les peintures, les produits d'entretien, appareils de chauffage, le matériel utilisé pour les activités (colles, encres, feutres, peinture…).
Une bonne qualité de l'air a quant à elle, un effet positif qui se traduit par une diminution du taux d'absentéisme, le bien-être des occupants et de meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants. Le code de l'environnement impose depuis 2018, une surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant un public "sensible" : les établissements collectifs d'enfants de moins de 6 ans (crèches, haltes-garderies…).
Cette surveillance comporte une évaluation des moyens d'aération, qui est faite par les services techniques de la Ville, du département…
Soucieuse du bien-être des enfants, la Ville a décidé d'installer des capteurs pédagogiques dans les écoles.
Il s'agit de boîtiers qui, placés dans les classes vont donner une indication aux élèves et à l'enseignant sur le confinement de l'air intérieur. Il permet ainsi d'inciter à aérer la classe en cas de besoin mais également de montrer aux élèves qu'une aération régulière peut suffire à améliorer la qualité de l'air. Les capteurs sont simples d'utilisation. Ils permettent de mesurer la quantité de dioxyde de carbone (CO2) présent dans l'air, la température, le taux de l'humidité et la pression.
Les données sont mises à jour toutes les 10 minutes.
À Saint-Mandé, 75 capteurs pédagogiques vont être livrés ce mois-ci et sont en cours d'installation dans toutes les écoles et crèches de la ville.

CRÉATION D'UNE COUR OASIS, VÉRITABLE ÎLOT DE FRAÎCHEUR

L'engagement avait été pris par la municipalité, dans le cadre de son mandat 2020-2026, *« de s'adapter au réchauffement climatique dans l'aménagement des espaces publics par la végétalisation du patrimoine bâti public et de poursuivre la mise en place des îlots de fraîcheur notamment dans les écoles »*.
Cet engagement se traduit aujourd'hui en actes avec une première réflexion sur la création d'une cour oasis au sein du groupe scolaire Paul Bert, choisi pour être l'école pilote. Le concept de cour oasis consiste à réaménager la cour de récréation pour en faire un îlot de fraîcheur axé sur le bien-être des enfants. Les cours rénovées proposent

alors des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. *« Nous avons souhaité que l'enfant soit au cœur de la démarche, c'est la raison pour laquelle nous voulions nous faire accompagner par des professionnels des cours oasis »* indique Dominique Perriot, adjoint au maire délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap. Cette mission a été confiée au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui a commencé ce travail de préparation, d'observation et d'échanges avec la Ville et l'école mais aussi et surtout avec les enfants lors de différents ateliers animés conjointement avec les enseignants (8 au total ainsi qu'un stage de 3 jours à l'accueil de loisirs de l'école maternelle pendant les vacances de la Toussaint).
« Une étude préparatoire (diagnostic et enquête) a d'abord été réalisée pour identifier, dans une démarche co-construite avec la Ville et l'école, les enjeux de ces espaces » explique Nassera Amiour, coordinatrice du projet à Saint-Mandé.
« Notre objectif premier est le bien-être des enfants… et des adultes bien sûr ! avec un ancrage, une reconnexion à la nature et à l'environnement dans sa dimension vivante, en lien avec le programme pédagogique de l'école » précise-t-elle.
Les ateliers ont commencé début septembre et sont étalés jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ainsi, les enfants sont pleinement associés à l'aménagement futur de leur cour. Leurs attentes, leurs idées, leurs besoins sont scrupuleusement consignés *« D'ailleurs ils n'ont pas forcément les mêmes envies que les adultes. Là où l'enseignant dit vouloir avoir une vue sur tout ce qui se passe dans la cour, l'enfant aura lui envie d'une cachette, d'un endroit où il se sent un peu ailleurs que dans la cour de son école. À nous, en tant qu'urbanistes, paysagistes concepteurs de pouvoir concilier ces deux souhaits ! »* poursuit Nassera.
Une exposition clôturera ces temps d'échanges. Ensuite, le travail se poursuivra via une concertation avec les adultes (enseignants, animateurs des centres de loisirs, ATSEM, parents d'élèves) jusqu'en décembre. Une maquette du futur aménagement agrégeant les idées et réflexions des enfants sera réalisée avec eux en tout début d'année. Les travaux, quant à eux, devraient être engagés à l'été 2022. Dossier à suivre.

LA RÉNOVATION THERMIQUE

Selon l'ADEME, le chauffage représente plus de 50 % des dépenses en énergie des bâtiments anciens. Dans le cadre de la transition énergétique et du Plan Pluriannuel d'Investissement d'économies d'énergie, la Ville de Saint-Mandé a remplacé plusieurs de ses chaudières classiques qui arrivaient en fin de vie par des chaudières à condensation à haut rendement thermique (récupération d'une partie de la chaleur contenue dans les fumées de combustion). C'est le cas au centre sportif Roger Vergne, à la Salle Omnisports rue Mongenot, au dépôt Jeanne d'Arc et dans les locaux de l'ancien Centre de soins. Les potentielles économies des consommations de ces bâtiments sont de l'ordre de 321 000 KWh par an.

DÉCRYPTAGE

75
CAPTEURS en cours d'installation dans les écoles

19 274 € TTC
COÛT des 75 capteurs

321 000 KWh/an
POTENTIELLES ÉCONOMIES réalisées grâce aux nouvelles CHAUDIÈRES À CONDENSATION

8
ATELIERS à l'école Paul Bert avec les enfants (6 avant la Toussaint, 1 à la rentrée et 1 en janvier)

1
EXPOSITION avec les idées, les envies, les besoins des enfants exprimés lors des ateliers à Paul Bert.

MÉDECINE DE VILLE

UNE OFFRE DE SANTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE

Un cabinet médical pluridisciplinaire, Family Med, a ouvert en septembre au 5 avenue Joffre. Rencontre avec l'une des praticiennes, Jessica Assouline, pédiatre.

De gauche à droite : Dr Célia Moyère, médecin généraliste - Estelle Rebot, ostéopathe - Sandra Le Ray, psychologue - Dr Jessica Assouline, pédiatre - David Rebot, diététicien nutritionniste - Dr Noémie Amzallag, psychiatre-pédopsychiatre - Daniela Mosquera, neuropsychologue.

Né de la volonté d'offrir un lieu de rencontre unique de proximité, entre des professionnels de santé et les familles, Family Med est un cabinet médical pluridisciplinaire. *« Le cabinet propose une offre de soins qui couvre tous les besoins mais qui est dirigée plus particulièrement vers les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants et adolescents »* précise Jessica Assouline.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS

Family Med regroupe un médecin généraliste avec une spécialisation en gynécologie médicale (contraception, suivi de grossesse…) et bonne nouvelle car il n'y en avait pas à Saint-Mandé : une pédopsychiatre et une pédiatre avec une spécialisation en pneumopédiatrie et allergologie. Une deuxième pédiatre devrait aussi rejoindre l'équipe en novembre. Les praticiens sont réunis dans une logique de complémentarité des approches. C'est la raison pour laquelle un ergothérapeute (aide dans un processus de rééducation en cas de handicap), une psychologue, une ostéopathe (formée dans la partie périnatalité), un diététicien-nutritionniste, une neuropsychologue (test de comportements, enfants à haut potentiel) et un spécialiste en coaching familial (guidance parentale, coaching minceur, gestion des émotions…) complètent l'équipe.

PROXIMITÉ, RÉACTIVITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ

Les avantages sont nombreux, tant pour les patients que pour les praticiens. Pour les patients, l'accès aux soins est facilité car le cabinet est proche de leur lieu de vie et la relation patient/soignant va devenir pérenne comme avec un médecin de famille. *« Ce qui est extrêmement enrichissant pour nous, c'est de pouvoir travailler en équipe, en réseau. Nous sommes en lien constant avec la possibilité d'interagir, de prendre des avis… »* explique le Dr Assouline.

UN ESPACE ADAPTÉ POUR CHACUN

Le cabinet, conçu par un architecte se compose de huit box sur deux niveaux avec pour chacun une couleur, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. De multiples espaces d'attente offrent des conditions plus agréables pour patienter et Covid oblige, moins de contagiosité que dans une salle fermée. Enfin, pour réduire au maximum ce temps, le patient se signale via une tablette digitale qui prévient le médecin de son arrivée.

FAMILY MED
5, AVENUE JOFFRE
Prise de rendez-vous : Doctolib ou sur le site qui comporte l'ensemble des numéros de téléphone : www.familymed.fr

LA LETTRE DU NOTAIRE

Bien vendre en viager, c'est d'abord anticiper ! Venez interroger votre notaire, qui vous renseignera aussi sur les aspects fiscaux d'une telle vente.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

LA VENTE EN VIAGER : ATTENTION AUX PIÈGES !

Demeurer dans son logement tout au long de sa vie tout en percevant un complément de retraite à vie est le plus souvent l'une des motivations principales des personnes agées.

La vente en viager permet de répondre à cette préoccupation importante, et peut parfois même être utilisée comme un outil de stratégie patrimoniale, ou bien d'aide entre les générations.

Attention toutefois à bien vous faire accompagner dans cette demarche, et obtenir au préalable de votre notaire tous les renseignements necessaires. Cette formule de vente n'est pas anodine, elle engage la fin de vie et doit donc être murement refléchi.

Aucun seuil ou âge mimimum n'est imposé par la loi, mais le moment idéal pour les seniors se situe entre 75 et 85 ans. Le montant de la rente apparait comme un vrai complément de revenu, sans être pour autant trop disuasif pour les acquéreurs.

Une fois la décision prise de vendre votre bien en viager, l'étape suivante est de faire estimer votre logement par votre notaire. La détermination du prix de marché permettra alors, après application d'un abattement d'occupation, d'estimer le montant du bouquet (partie du capital remis comptant au vendeur le jour de la vente) et le montant de la rente (somme que le vendeur s'engage à vous verser mensuellement ou trimestriellement tout au long de votre vie).

La rente peut théoriquement être fixée librement entre le vendeur et l'acquéreur, mais sa détermination résulte en réalité d'un calcul complexe aux multiples paramètres : âge du vendeur, espérance de vie, reversibilité éventuelle de la rente, taux de rendement du bien..

Pour ne pas vous tromper, ni risquer l'annulation de la vente pour abus de faiblesse ou pour défaut de prix réel et sérieux, renseignez-vous au préalable auprès d'un professionnel qui pourra établir avec vous des conditions favorables pour votre vente.

Retenez enfin qu'il est essentiel, et même déterminant, de selectionner soigneusement votre acquéreur. Le vendeur sera toujours protégé par de solides garanties juridiques, mais le risque majeur reste celui de ne pas être payé de sa rente, ou bien alors tardivement.

MILLON
Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Estimations gratuites de vos objets d'art

Les mercredis

6 et 13 octobre, 3 et 17 novembre, 1 et 15 décembre

par **Énora ALIX**, votre Commissaire-Priseur à Saint-Mandé

Tableaux, bijoux, monnaies, sculptures...
La valeur de vos objets d'art dépend de leur rareté, de leur ancienneté, de leur signature, de leur histoire et des tendances du marché.
Pour savoir si vous possédez des trésors et vous donner envie de les vendre, le plus cher possible, en vente aux enchères publiques, à Drouot, il suffit de prendre rendez-vous.

Sur rendez-vous
à la Petite Charpente
16 rue Plisson à Saint Mandé

Renseignements
06.58.37.94.70
ealix@millon.com

Pendule à l'éléphant
Adjugé 37 700 €

QUARTIER NORD

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE L'AVENUE QUIHOU

Le projet de rénovation et d'embellissement du quartier nord a débuté le 19 juillet. Point d'étape sur l'avancée des travaux de la première tranche de l'avenue Quihou et sur ceux à venir.

Pour occasionner le moins de gêne possible aux riverains, les travaux ont été divisés en deux tranches. La première a été engagée à la mi-juillet : de la rue de Lagny en direction de la rue Plisson, et devrait s'achever à la fin de cette année. La deuxième : entre la rue de Plisson et l'avenue Gallieni est à venir début 2022.

TERRASSEMENT EN COURS

Les travaux en cours consistent à "redistribuer" les espaces voirie / trottoir. L'idée est de donner davantage de place aux piétons et aux circulations douces sans toutefois baisser le nombre de places de stationnement. Des pavés et des bordures en granit délimitent les places de stationnement et trottoirs, plus qualitatifs et plus pérennes qu'un simple coup de peinture ! *« Le terrassement ayant été achevé, la pose est en cours et les bordures ont déjà été mises en place sur un côté de la rue »* indique Nicolas Guillen, maître d'œuvre (AVR ingenierie). A venir, la réalisation d'un asphalte rouge sur les trottoirs *« Notre souci constant est de permettre un cheminement totalement sécurisé aux piétons »* précise-t-il.

LES NOUVELLES PLANTATIONS

Qui dit rénovation dit aussi embellissement et cadre de vie agréable. Francis Farge, paysagiste de l'*Atelier Tournesol*, a pour mission d'inscrire ce projet dans une vision plus globale et redonner une cohérence d'ensemble à la ville. Il est aussi force de proposition pour "végétaliser" l'espace conformément à la demande qui avait été formulée par les riverains. Arbres à petites feuilles, arbustes, rosiers et plantes vivaces seront plantés en fin d'année, l'automne étant plus propice à l'enracinement. *« Ce projet est très intéressant car il est envisagé de manière globale autour de l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Notre but est de créer une harmonie entre les matériaux utilisés et les fonctionnalités : l'asphalte rouge qui matérialise les cheminements piétons, le granit notamment pour les carrefours, les végétaux choisis … »* explique Francis Farge. *« On a oublié l'arbre d'alignement classique pour lui préférer d'autres essences qui marquent tous les effets des saisons »* poursuit-t-il. Le choix a aussi été fait de créer un engazonnement au pied des arbres pour lutter contre l'imperméabilisation des sols. Et puis, des nichoirs seront disposés dans les arbres afin d'offrir aux mésanges ou passereaux de nouveaux lieux de nidification.

PORTRAIT

MATTHIEU PASTORE, METTEUR EN SCÈNE

Jeune et talentueux, Matthieu Pastore est, comme il se décrit lui-même, un "partageur d'histoires et d'idées". Quelques mots échangés juste après une répétition à Cresco.

À 32 ans, Matthieu a déjà un cursus long comme le bras parsemé de belles récompenses dont, tout récemment, le prix "nouveaux talents – théâtre" de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) pour la mise en scène de sa pièce *Le Banquet* d'après Platon qui sera jouée à Saint-Mandé en février prochain.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis comédien et metteur en scène. Je suis né en 1989 à Lyon où j'ai fait une prépa littéraire. Ensuite j'ai intégré, un peu par hasard, l'école du "Piccolo Teatro de Milan" et puis j'ai obtenu mon diplôme de comédien en 2011. J'ai passé sept saisons en Italie.
De 2011 à 2018, j'ai collaboré, en tant que comédien avec de nombreux metteurs en scène italiens : Damiano Michieletto, Andrea de Rosa, Renato Sarti, Fabrizio Falco, Bruno Fornasari…

EN 2018, VOUS RENTREZ EN FRANCE…

Oui, j'avais envie de porter des projets personnels d'écriture et de mise en scène et là commence à germer l'idée de revisiter Le Banquet *de Platon pour explorer les interférences entre désir et amour en m'appuyant et en nourrissant mon approche des textes de Raymond Carver et d'Anne Dufourmontelle. Je suis donc très heureux d'obtenir ce prix de la SACD. C'est une très belle récompense.*

QUELLE EST VOTRE ACTUALITÉ ?

Je travaille avec la metteuse en scène franco-italienne Chiara Breci, la "Compagnie Internationale" et des enfants sur la création d'un spectacle jeune public Le K *de Dino Buzzati. Les comédiens de la "Cie Internationale" et moi-même travaillons aussi sur une création ayant pour sujet la figure mythologique de Tirésias et dont le thème central est l'identité intime. Le titre provisoire est* Cabaret/Tirésias maybe maybe not. *Les Saint-Mandéens seront aussi associés à cette création via des ateliers, début février…*

Cresco est un lieu très chouette pour ce genre de projet, il est hyper accueillant, ça donne envie de créer !

Le Banquet
MISE EN SCÈNE MATTHIEU PASTORE
CIE INTERNATIONALE
MARDI 1ER FÉVRIER À 20H30
CRESCO

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

05/10 – 20H30
La machine de Turing
THÉÂTRE
Quatre récompenses aux Molières 2019
CRESCO Tarif A

JUSQU'AU 25/10
Order in disorder par **Cosmos**
EXPOSITION
Des toiles qui mêlent action et imaginaire, densité et trop plein… Reflet de notre monde.
CRESCO Entrée libre

09/10 – 16H30
Tea time
THÉÂTRE *(lire ci-contre)*
Une ode éclatante à la pause.
CRESCO Tarif C

JUSQU'AU 10/10
74e Salon d'Automne de l'ANAF
EXPOSITION
Invité d'honneur : Louis-Charles Benoît-Latour
SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE
Entrée libre

16/10 – 16H30
Kiekeboule
JEUNE PUBLIC
Quelle est cette mystérieuse boule ? Un moment ludique à partager en famille
CRESCO Tarif C

17/10 – 15H
Anton Bruckner
CONFÉRENCE
Intervenant : Pierre Dumonchau
CRESCO Entrée libre

19/10 – 19H30
Cours d'initiation à l'histoire de l'art
Cycle de 20 séances
PROGRAMME, TARIFS ET INSCRIPTIONS :
www.jeveuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou contactjvv@gmail.com
Youtube : Je veux voir !

19/10 – 20H30
Affabulations
THÉÂTRE
Sur un plateau, les acteurs et le public jouent tour à tour les illustres personnages de La Fontaine.
CRESCO Tarif B

21/10 – 20H30
Le Horla
THÉÂTRE
Récital fantastique de Guy de Maupassant.
CRESCO Tarif C

DU 02 AU 22/11
Isabelle Tissier et Sylvie Dujoncquoy
EXPOSITION
Couleurs d'ici et d'ailleurs.
HÔTEL DE VILLE – PATIO
Entrée libre

DU 06 AU 21/11
Salon d'Art contemporain
EXPOSITION
Invités : Etienne Boiteux, Duska, Mariette Teisse Renc et Mireille Vitry.
CENTRE CULTUREL 3 AVENUE DE LIÈGE
Entrée libre

Et aussi à la Librairie *Paroles…*

14/10
Rencontre avec Christophe Jamin pour son livre *Passage de l'union* (Éditions Grasset)

16/10 ET 6/11
Atelier d'écriture avec Minh Tran Huy
(inscriptions auprès de la Médiathèque).
74, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

COUP DE PROJECTEUR SUR…

TEA TIME

COMPAGNIE THÉÂTRE DES SILENCES

Tea time narre le destin incroyable de ces burlesques qui découvrent la pause et le plaisir de se laisser glisser, de petites transgressions en grands débordements, dans la fièvre de l'instant présent. Le Théâtre des Silences réunit pour ce spectacle, un casting pétaradant et bigarré, sous la direction de Gwenola Lefeuvre, pour cette ode éclatante à la pause.

À PARTIR DE 7 ANS.

Culture zen – Cresco zen

La course à la performance, la multiplication des tâches fractionnent notre capacité à penser. Afin de réduire la charge mentale accumulée, voici des activités pour vous permettre de revenir à davantage de sérénité.

Sophrologie : le lundi de 11h à 12h et de 12h à 13h
Yoga : le jeudi de 12h15 à 13h15 et de 19h15 à 20h15
Qi Gong : le lundi de 15h45 à 16h45 et le mercredi de 12h15 à 13h15

Faites une pause, venez vous ressourcer !

4, AVENUE PASTEUR
TÉL. 01 46 82 85 00
infoscresco@mairie-saint-mande.fr

LES TARIFS

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Plein Tarif	25 €	20 €	15 €	5 €
Tarif réduit	18 €	15 €	11 €	

CULTURE DIGITALE

CRESCOLAB

TOUT L'UNIVERS DU NUMÉRIQUE À CRESCO

Le mini FAB-LAB de Cresco propose, sur inscription, des initiations à des logiciels de création 2D ou 3D ou à l'utilisation de machines innovantes : imprimante D3 "Ultimaker", matériel de soudure…

Adultes et enfants sont les bienvenus au CrescoLab, un lieu de découverte, d'expérimentation et d'apprentissage.

LES STAGES DE CRÉATION

Stage de création 3D. Découverte du fonctionnement d'une imprimante 3D de la création sur logiciel jusqu'à l'impression.
À partir de 10 ans.
Mercredi : 14h-15h ou 15h-16h

Stage 3D free-style. Découverte des logiciels Tinkercard, Sculptris, Fusion 360, Maya, Zbrush.
A partir de 12 ans.
Mercredi 16h-19h et samedi : 15h30-19h

PÔLE CULTURE NUMÉRIQUE

Des ateliers sont proposés autour de l'univers du numérique (MAO, photo, vidéo…) et s'adresse à un public à partir de 11 ans.

Enfin, différents ateliers en lien avec la réalité virtuelle, les jeux 2.0, le rétro-gaming, la robotique sont proposés le samedi et sont accessibles également dès 11 ans.

ET AUSSI…

À découvrir également la pratique du e-sport par le biais d'un ordinateur ou d'une console de jeux vidéo (à partir de 11 ans) les mardis ou jeudis de 17h à 19h ou encore un atelier culture internet pour débutant dont l'objectif est d'apprendre à naviguer sur la toile afin de mieux connaître le monde artistique.
Une aide informatique personnalisée en outils numériques est fort intéressante et s'adresse à tous.
Peut-être est-ce le moment de vous inscrire ?

CRESCO
4, AVENUE PASTEUR
TÉL. 01 46 82 85 00
Sur inscription : infoscresco@mairie-saint-mande.fr

LES CIMETIÈRES DE SAINT-MANDÉ

D'ILLUSTRES PERSONNAGES À DÉCOUVRIR AU FIL DES ALLÉES

La fête de la Toussaint, célébrée le 1er novembre, est associée à la fête chrétienne consacrée aux morts, l'occasion de vous inciter à rendre visite aux cimetières de Saint-Mandé et à leurs personnages illustres.

Commençons d'abord par un peu d'histoire avant d'aller flâner dans les allées… Avant la révolution française, le cimetière dit "paroissial" était celui de Charenton-Saint-Maurice (actuelle Ville de Saint-Maurice).
La transformation de Saint-Mandé – qui n'était alors qu'un hameau – en commune, conduit le Conseil municipal, lors de sa séance du 15 mai 1820, à voter la création d'un cimetière communal. Celui-ci prend place au lieu-dit *la Sablière*, au nord du territoire, sur un terrain d'environ un demi-arpent (1719 mètres carrés) appartenant pour partie à la commune et acheté pour le reste à un particulier. Plusieurs agrandissements sont réalisés au fil du temps, dont le plus important en 1853, mais l'accroissement rapide de la population et l'installation de l'hôpital militaire obligent la municipalité à envisager, dès 1861, la création d'un nouveau cimetière qui prendra place au sud de Saint-Mandé.

LE CIMETIÈRE NORD OU CIMETIÈRE ANCIEN

L'entrée au cimetière nord se fait par le 24 avenue Joffre. Comme tous les cimetières anciens, il a ce charme si particulier qui vous fait hésiter entre mélancolie et curiosité… Le plan à l'entrée permet de situer la plupart des tombes de personnages illustres… mais se laisser guider par son intuition est souvent la meilleure façon de le découvrir. Pourtant, il ne faudrait pas passer devant la tombe de Juliette Drouet (1806-1883), moins célèbre pour ses talents de comédienne que pour avoir été la muse de Victor Hugo pendant près d'un demi-siècle, sans s'y arrêter quelques instants. Datant de 1815, la concession d'Alexis-Louis Lepaute est la plus ancienne. Tout près,

une simple pierre porte le nom de *Vidocq*. Sous cette pierre repose, non pas comme on pourrait le croire, Eugène-François Vidocq, l'ancien chef de la Sureté, mais son

épouse, Albertine, décédée à Saint-Mandé en 1847.
Une autre pierre blanche, toute simple, porte le nom de JJ Grandville (1803-1847), célèbre dessinateur, illustrateur et caricaturiste.
Non loin de là, un curieux petit monument de style Empire signale la tombe, en partie enfouie sous la végétation, du peintre Clément-Louis Belle (1722-1806) et de son épouse. Un médaillon reproduit les traits des deux époux.
La plus étonnante chapelle du cimetière avec charpentes et armatures en bronze abrite le caveau de la famille Giraud. Et puis, vous ne pourrez pas louper la statue de bronze réalisée en 1839 par David d'Angers à la mémoire d'Armand Carrel (1800-1836), journaliste, publiciste et historien, tué en duel par le patron de presse Émile de Girardin. Près de cette statue se trouve le monument à la mémoire des 530 soldats français décédés à l'hôpital militaire au cours de la guerre 1870-1871 ainsi que la tombe de trois maires saint-mandéens : Claude-François Simon Mongenot, Jean-Henri Chevreau et Thomas Amédée Rouget-Delisle.

LE CIMETIÈRE SUD

Nous vous le disions, la municipalité a dû dès 1861, envisager la création d'un nouveau cimetière. Les pourparlers durent 15 ans et aboutissent finalement en 1878. Le nouveau cimetière est situé sur Saint-Mandé, avant son annexion en 1863 par la Ville de Paris, en bordure de l'enceinte de Thiers. Agrandi en 1886, son terrain est racheté en 1929 à Paris par "sa commune historique". Agrandi en 1886, il a une superficie de 30 300 mètres carrés et accueille près de 5 000 concessions.
Deux monuments de grande importance ont été érigés dans ce cimetière : l'un, élevé par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est est dédié aux 44 victimes de l'accident de train du 26 juillet 1891, qui s'est produit au niveau de la gare de Saint-Mandé. Le second est un mémorial militaire, inauguré le 27 avril 1975, qui abrite les corps de 791 soldats, décédés à l'hôpital Bégin, Morts pour la France, lors de divers conflits du XXe siècle.
Il est surmonté d'une croix métallique avec une stèle au pied de laquelle est disposée une urne de marbre contenant des cendres de victimes des camps de la mort afin de rappeler le martyre des déportés de la Seconde Guerre mondiale.
Au centre du cimetière, se trouve le caveau de Jules Moineaux (1815-1895), père de Georges Courteline. Dans la même allée, une autre stèle arbore un médaillon en marbre blanc élevé par l'Association franc-comtoise *Les Gaudes* à leur illustre bienfaiteur Ulysse Robert, premier historien de Saint-Mandé. Sont également inhumés dans ce cimetière la veuve du dessinateur Alfred Grévin, fondateur du musée parisien éponyme, quatre maires de Saint-Mandé : Camille Mège, Jean Bertaud, Albert Rischmann et Robert-André Vivien ainsi que Juliette Benzoni, romancière, Alexandre Tansman, musicien et compositeur…

Statue d'Armand Carrel tué en duel le 24 juillet 1836, réalisée par David d'Angers.

À voir aussi la très belle statue du lutteur et rugbyman Calixte Delmas décédé des suites d'une chute lors de son service militaire à l'École de Gymnastique de Joinville…

On ne peut évidemment citer tous les illustres personnages, dont on connaît le nom, l'histoire… et qui reposent dans l'un de nos deux cimetières… alors laissez-vous guider par votre curiosité et parcourez les allées, la balade, loin d'éveiller la mélancolie, réveillera plutôt votre appétit de connaissances !

CIMETIÈRE SUD
25, RUE DU GÉNÉRAL ARCHINARD
(PARIS 12e)

CIMETIÈRE NORD
24, AVENUE JOFFRE
(SAINT-MANDÉ)

Source : "*Depuis mille ans… Saint-Mandé*" - Maurice-Émile Giard

Sélectionnés pour vous

La sélection des bibliothécaires est consacrée ce mois-ci à l'architecture !

HABITER LA NATURE

ÉDITIONS PHAIDON

À la cime des arbres, dans la terre, au milieu de l'eau ou d'un désert, ces habitations d'architectes ont été choisies pour leur emplacement exceptionnel en écho aux quatre éléments.

QUELQUES MOTS POUR LE FUTUR – UN SIÈCLE D'ARCHITECTURE

leoh Ming Pei et Fumiko Maki

ÉDITIONS ARLÉA

Ces deux géants de l'architecture se rencontrent en 2018, alors que l'un a cent ans et l'autre quatre-vingt-dix. En évoquant leur vie, leur carrière et leur rencontre, ils font revivre dans cet entretien, tant d'autres personnalités majeures du monde de l'architecture et de l'art.

HOW MUCH DOES YOUR BUILDING WEIGH, MR. FOSTER?

Carlos Carcas

SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT

Ce film documentaire suit l'ascension de Norman Foster, concepteur - entre autres - du Viaduc de Millau. Né dans une famille populaire de Manchester, il est considéré comme l'un des plus grands architectes contemporains.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

Et toque !

La recette du mois

LA TARTE TATIN

Pour 6 personnes
(moule 22 cm x 24 cm)

Ingrédients

Pour la garniture
8 pommes (Golden ou Pink lady ou Reinette… sauf Granny-Smith car trop ferme)
150 g de beurre
150 g de sucre en poudre

Pour une pâte brisée "maison"
200 g de farine
100 g de beurre mou
25 g de sucre
Une pincée de sel
1 œuf

Préparation : 30 minutes
Cuisson : 40 minutes
Facile

Préparation de la pâte

1. Mélangez la farine, le sucre et le sel.
2. Coupez le beurre en petits morceaux et émiettez-le du bout des doigts pour obtenir un sable grossier.
3. Ajoutez l'œuf entier, pétrissez rapidement et formez une boule de pâte.
4. Réservez-la au frais.

Préparation des pommes

1. Pelez les pommes, ôtez les pépins et coupez-les en quartiers.
2. Dans un moule à manqué allant sur le feu, faites un caramel en faisant chauffer à feu vif le sucre et le beurre. Le caramel doit être blond mais pas trop foncé.
3. Hors du feu, posez les quartiers de pommes sur le caramel.
4. Couvrez le moule de papier aluminium et replacez-le sur le feu pendant 5 à 10 minutes pour que les pommes commencent à cuire et s'imprègnent de caramel.
5. Etalez la pâte sablée. Lorsque les pommes ont refroidi, posez la pâte par-dessus, rentrez les bords à l'intérieur du moule et faites une petite cheminée au centre.
6. Faites cuire au four à 200° (Th.7) jusqu'à ce que la pâte soit bien cuite et que le caramel remonte sur les bords du moule.
7. Démoulez la tarte à chaud en prenant garde à ne pas vous brûler.

Servez-la tiède ou froide accompagnée de crème, de glace ou dégustez-la nature !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : "CONNAÎTRE (QUELQUE CHOSE) SUR LE BOUT DES DOIGTS". (ANTIQUITÉ)

L'expression signifie aujourd'hui "connaître parfaitement son sujet", mais cette formule a une histoire. En latin, on disait "sur le bout de l'ongle" en référence aux marbriers qui vérifiaient que leur travail était parfait, en passant l'ongle sur la jointure entre deux blocs de marbre.

LES SIRÈNES DU PACIFIQUE PAR CÉDRIC MORGAN

Dans son nouveau roman, Cédric Morgan raconte la vie d'une *ama* (littéralement *femme de la mer*) qui vit sur une petite île du Japon, des années 1930 à nos jours.

La barbe grisonnante, le regard pétillant et bleu comme l'océan de son enfance, Cédric Morgan peut aujourd'hui, après une brillante carrière dans la communication d'entreprise au sein de grands groupes industriels, s'adonner à sa passion : l'écriture. Au 5e étage, dans son appartement de l'avenue du Général de Gaulle, ses personnages prennent vie au fil des pages… Son dernier roman, le dixième, paru en avril, est le fruit d'une longue envie : écrire une histoire se passant au Japon…

D'OÙ VOUS EST VENUE CETTE ENVIE D'ÉCRIRE UN ROMAN SE DÉROULANT AU JAPON ?

J'ai longtemps cherché un sujet et je suis tombé sur des photos d'ama, ces femmes qui pratiquent une activité ancestrale de pêche en apnée. Il y avait là un sujet magnifique à explorer avec ces femmes ordinaires aux performances extraordinaires. Ce projet a été facilité grâce à une "mission Stendhal" de l'Institut Français qui soutient des auteurs dont le projet d'écriture justifie un séjour à l'étranger (un mois minimum). Pour ma part, je suis resté un mois et demi au Japon.

ET VOUS AVEZ RENCONTRÉ DES AMA ?

Oui, j'en ai rencontré deux sur l'île de Toshijima. Le métier se perd, le nombre des ama *ne cesse de décliner. Grâce à une interprète, j'ai pu recueillir leur témoignage. Je me suis aussi beaucoup imprégné de l'atmosphère du site. Par la suite, je me suis documenté sur Internet.*

QUE RACONTE VOTRE ROMAN ?

L'histoire est centrée sur Yumi. En 1930, elle a 7 ans. Elle habite la petite île de Toshijima et sa mère est une ama. Yumi souhaite lui succéder et entre en apprentissage. À travers son destin, le roman mêle l'intime et le général, son histoire d'amour contrarié, son mariage arrangé, *son divorce aux conséquences dramatiques… et l'histoire d'un pays, celle du Japon et de ses traumatismes : le départ des hommes à la guerre, la reddition humiliante, les non-dits sur les bombes atomiques, et puis l'entrée dans une certaine modernité.*

À QUI S'ADRESSENT VOS LIVRES ?

Au grand public qui aime lire, aux personnes qui apprécient la qualité d'une écriture. Sur le fond, dans tous mes livres il y a une constante : je veux montrer la vie de gens ordinaires, les héros ne m'intéressent pas. Porter la lumière sur la richesse qui existe dans le quotidien de chacun de nous.

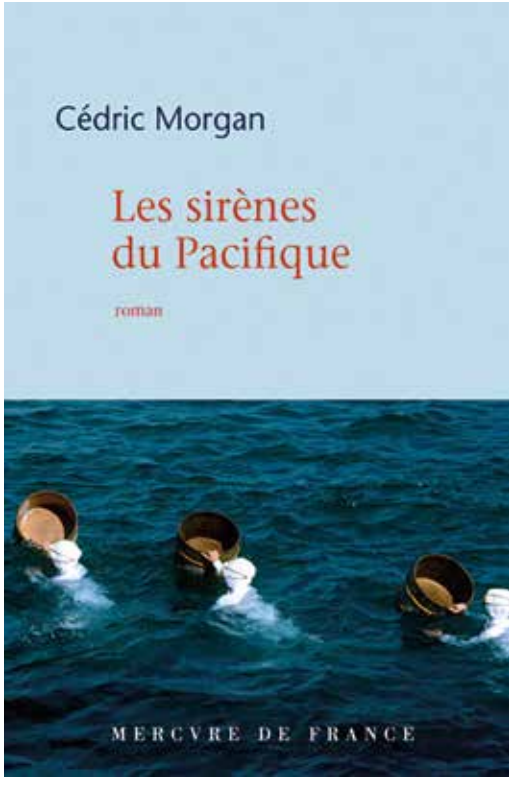

"LES SIRÈNES DU PACIFIQUE" Éditions Mercure de France
Cédric Morgan 276 pages - 20 €

COVID-19

LE CENTRE DE VACCINATION TRANSFÉRÉ

Mis en place à Cresco depuis janvier dernier, le Centre de vaccination a pris ses quartiers dans la Salle Jean-Paul Goude mais l'entrée se fait toujours par le 4, avenue Pasteur.

Cresco a repris sa fonction première : celle d'accueillir la culture sous toutes ses formes afin de l'offrir en partage au public. Une belle aventure tout de même pour cet équipement culturel qui a permis de vacciner près de 150 000 personnes contre la Covid-19.

LE BILAN À CRESCO

C'est à l'initiative des Villes de Saint-Mandé et de Vincennes que le Centre de vaccination a pu voir le jour le 12 janvier dernier. Médecins en activité et retraités, infirmières libérales du territoire, agents administratifs… coordonnés par Alain Assouline, adjoint au maire en charge de la santé se sont relayés afin de vacciner dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais toutes les personnes qui le désiraient, suivant bien sûr le calendrier vaccinal défini par le gouvernement. *« Dès l'ouverture du Centre, nous nous sommes organisés pour pouvoir vacciner environ 200 personnes par jour mais nous étions tributaires de l'approvisionnement en doses. Dès le mois de mars, nous sommes passés à 450, puis très vite à 1200 injections quotidiennes »* explique le Docteur Assouline. Au total, plus de 150 000 injections ont été faites à ce jour.

MOINS DE DEMANDES DE VACCINATIONS

Tout à la fois pour que Cresco puisse de nouveau être l'écrin d'une nouvelle saison culturelle, accueillir les artistes, les répétitions, les spectacles, concerts, expositions… mais aussi parce que les demandes de vaccinations sont bien moins nombreuses, le dispositif de vaccination a été transféré juste à côté, salle Jean-Paul Goude.

VACCINATIONS SANS RENDEZ-VOUS

Aménagé de manière à ce que les praticiens et les gens puissent bénéficier des mêmes conditions d'accueil, la salle bénéficie d'une organisation identique à celle de Cresco. Pour les inscriptions, deux options : via le site Doctolib' https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/saint-mande/centre-de-vaccinations-covid-saint-mande ou (et c'est nouveau) soit en allant sur place et sans rendez-vous, ce service étant destiné en priorité aux personnes ayant du mal à utiliser Internet. *« J'en profite pour remercier chaleureusement toute l'équipe pour sa mobilisation et son engagement et qui a vacciné, avec parfois une sacrée cadence ! »* dit en conclusion l'élu.

CENTRE DE VACCINATION
ENTRÉE PAR LE 4 AVENUE PASTEUR
SALLE JEAN-PAUL GOUDE
TOUS LES JOURS 7 JOURS/7 DE 8H À 20H (SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS SELON L'AFFLUENCE)

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

Depuis 1994 en France, Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. De manière plus large, trois dépistages sont organisés par le CRCDC Ile-de-France ce mois-ci.

Reconnaissable par son petit ruban rose, la campagne Octobre Rose est l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour la recherche.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Aujourd'hui, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie. Chaque année, 54 000 nouveaux cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent. À noter que 80 % des cas se déclarent après 50 ans mais plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont grandes.

Un dépistage par mammographie est recommandé tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans. (La mammographie est prise en charge à 100 % par le régime d'assurance maladie.)

ESSENTIEL DÉPISTAGE

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers en Ile-de-France (site du Val-de-Marne) coordonne les trois dépistages organisés, à savoir :

- Cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal pour les hommes et femmes de 50 à 74 ans
- Cancer du col de l'utérus pour les femmes de 25 à 65 ans.

POUR TOUTE QUESTION OU DEMANDE DE PRISE EN CHARGE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LES ÉQUIPES DU CRCDC-IDF (SITE DU VAL-DE-MARNE)
NUMÉRO VERT GRATUIT 0800 69 27 78
EMAIL : contact94@depistage-cancers-idf.fr

Les rendez-vous de la MAISON de la Famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

ATELIERS PHILO PARENT-ENFANT

La colère

Avec Claire Larroque, maître de conférence en philosophie.
Public : 7-12 ans
Samedi 9 octobre de 10h à 11h30

VISIO-CONFÉRENCE

VISIO

Parlons écrans : les dessins animés pour les jeunes enfants, lesquels et comment ?

Avec Flore Guattari Michaux, psychologue de l'enfant et de l'éducation.
Mardi 12 octobre de 20h à 22h

Petite enfance

Inscription à la réunion d'information sur les modes d'accueil

Vous pouvez y assister en vous inscrivant sur www.saintmande.fr

Prochains rendez-vous :
- Mardi 19 octobre à 18h
- Mardi 30 novembre à 14h30

La Passerelle de Saint-Mandé

EN OCTOBRE

MARDI 5
12h30
Table d'hôtes

JEUDI 7
11h
Initiation à la gymnastique douce

VENDREDI 8
15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 11
15h
Des femmes singulières (exposé)

16h
Devenons poètes

JEUDI 14
9h45 et 11h
Initiation au yoga

VENDREDI 15
15h
Yoga sur chaise

LUNDI 18
15h
Club littéraire

MARDI 19
15h
Club photo

VENDREDI 22
15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 25
15h
Le masque (exposé)

VENDREDI 29
15h
Équilibre et orientation

19h30
Tournois de tarot

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion 06 81 97 58 73

CORDOBA

Les grands penseurs dissidents des monothéismes

"SPINOZA" par Ariel Suhamy, philosophe spécialiste de Spinoza, éditeur au Collège de France du site *La Vie des Idées* (laviedesidees.fr) et directeur de la collection *Vie des Idées* aux PUF, animateur d'un séminaire sur Spinoza à la Sorbonne, auteur de *Spinoza pas à pas* (Ellipses), *La communication du bien chez Spinoza* (Garnier), etc.

Échanges autour d'un cocktail à l'issue de la conférence. Participation souhaitée : 5 €

Mercredi 20 octobre à 20h30

Centre culturel • 3 avenue de Liège
Renseignements et contacts :
Michel Haim : 06 09 28 29 19 • haim_michel@hotmail.fr
Régis Oudot : 06 41 56 89 37
www.asso-cordoba.org

Cafédiabolo

CaféPetits Bouquineurs*

Club de lecture pour les 8-12 ans.
Samedi 16 octobre de 10h30 à 11h30

CaféLittéraire*

Club de lecture pour les 8-12 ans.
Samedi 16 octobre de 18h15 à 19h15

Café soutien scolaire

À destination des jeunes du primaire, collège et lycée.
Du mardi au jeudi
Inscriptions auprès de Véronique au 06 11 89 45 83

A venir…

Café Jeux de rôle et coaching (11-25 ans)
Vous êtes intéressé-e ? Envoyer un mail à Cafédiabolo pour vous faire connaître.

*sur inscription : cafediabolo@gmail.com

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
Maison de la famille (3e étage)
8, place Lucien Delahaye
cafediabolo@gmail.com
Tél. 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

Le cavalier de la Tourelle

Week-end des échecs samedi 16 et dimanche 17 octobre

Animations proposées en partenariat avec la Mairie de Saint-Mandé et la Fédération Française des Échecs :

• Tirage au sort des gagnants ayant participé au Quizz sur le jeu d'échecs mis en ligne sur le site du club.
• Exposition.
• Samedi 16 de 14h à 18h : simultanée du champion de France en titre, le Grand Maître International Maxime Lagarde, contre une trentaine de joueurs.
• Dimanche 17 de 14h à 18h : tournoi par équipe de deux joueurs d'une même famille.
Activités gratuites ouvertes à tous les amateurs d'échecs.

« Les échecs – jeu des rois, roi des jeux – sont tout à la fois un sport, un art et une science. Le week-end des échecs est l'occasion d'en découvrir ses multiples facettes », souligne Jean Olivier Leconte, président du Cavalier de la Tourelle.

Week-end des échecs
16 & 17 octobre 2021
Mairie de Saint-Mandé
10, place Charles Digeon
Infos sur https://lecavalierdelatourelle.blogspot.com/

UFC-QUE CHOISIR

Une association locale proche de chez vous

Pour vous aider à régler vos litiges…

Permanences : lundi et vendredi de 10h à 13h30

Cresco
4, avenue Pasteur
Informations et rendez-vous : contactsaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr

Devenez bénévole !

Vous souhaitez rester actif, transmettre votre expérience, vous engager pour ceux qui en ont besoin ? Rejoignez l'une des très nombreuses associations saint-mandéennes…

Renseignements au 01 49 57 78 29 ou par mail : forlini@mairie-saint-mande.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE
LE CHÂTEAU DE VINCENNES ET SES MULTIPLES RÉINCARNATIONS

Sous son air imperturbable, le Château de Vincennes a subi de multiples rebondissements qui ont été la rançon de sa pérennité : construit, détruit puis réaménagé, il a été occupé, libéré puis restauré.
Véritable forteresse médiévale et instrument de puissance et d'affirmation du pouvoir royal édifié par Charles V en pleine guerre de Cent ans, le Château de Vincennes n'était à l'origine qu'un simple manoir de chasse au milieu de la forêt, construit par Saint-Louis. Tour à tour demeure de Louis XIV, prison d'état puis arsenal militaire, ce site hors du commun est aujourd'hui l'un des plus beaux vestiges médiévaux de la région parisienne.

Samedi 16 octobre à 11h
Intervenant : Matthieu STENCEL, Président de l'association

Institut Le Val Mandé
7, rue Mongenot
Tarif : 3 € / Gratuit pour les adhérents
www.histoire-saint-mande.org

LESGENSDU4AVRIL

Il reste des places dans certains ateliers…

4-6 ans : vendredi 17h-18h

7-10 ans : mercredi 17h3 -19h

11-14 ans : mercredi 14h-16h

14-17 ans : samedi 10h30-12h30

Adultes : mercredi 19h-22h

À partir de 16 ans : samedi 14h30-16h "L'oral sous toutes ses formes".

1er cours de "découverte" sans engagement. Plus d'infos sur www.quatreavriltheatre.fr ou au 07 82 62 34 44

ARTS MARTIAUX SELF-DEFENSE

Cours de TAEKWONDO, HAPKIDO et SELF-DEFENSE

Apprenez à vous défendre !
Cette méthode de self-défense est simple, réelle, efficace et adaptée à tous ! Les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'État, C.N 5e Dan, expert en arts martiaux et self-défense.

Taekwondo ados-adultes : mardi 21h-22h et samedi 12h - 13h30
Taekwondo/Hapkido ados-adultes : jeudi 19h-20h
Taekwondo enfants : samedi 11h-12h
Hapkido ados-adultes : samedi 13h30-15h
Self-defense ados-adultes : samedi 15h -16h

Salle Omnisport
10, rue Mongenot
Réservez dès à présent votre cours d'essai gratuit au 06 62 41 34 74 !

SPORT

FOOTBALL CLUB DE SAINT-MANDÉ

LE FOOT DANS TOUS SES ÉTATS !

Le football permet de développer l'esprit d'équipe et sportif mais c'est surtout le plaisir de jouer qui guide les passionné(e)s. Face à tant d'engouement, la discipline s'est diversifiée afin de proposer différentes pratiques répondant aux nouvelles attentes du public.

Enzo, jeune recrue du club.

La saison qui démarre est marquée tout d'abord par l'obligation de présenter un pass sanitaire pour accéder aux installations mais aussi par la création de nouvelles activités au sein du club : une activité baby foot destinée aux enfants de 4 ans et du fit-foot qui allie danse et sport.

BABY FOOT

Ce nouveau créneau est une initiation au football adaptée aux jeunes joueurs et joueuses (4 et 5 ans) leur permettant de pratiquer le sport qu'ils aiment au sein d'un collectif, sur le mode de l'expression et du plaisir. *« Le football est à bien des égards un sport complet pour les enfants car comme tout sport collectif, il permet aux enfants de se confronter à des règles, de faire attention aux autres, tout en devant affirmer un rôle dans l'équipe »* explique Philippe Rodriguez, le président du club.

« Sur le plan purement sportif, le foot favorise l'endurance, la coordination des mouvements et développe l'imagination pour déployer des stratégies, c'est aussi l'occasion de se dépenser et de se faire de nouveaux copains ! » poursuit-il.

Les entraînements ont lieu au Stade des Minimes le mercredi de 13h30 à 15h et le dimanche de 10h à 11h.

FIT-FOOT

Principalement destiné à un public féminin, le fit-foot met l'accent sur le cardio-jogging et le renforcement musculaire à travers les gestes du football. Chaque participante s'entraîne avec un ballon et réalise les mouvements proposés par l'éducateur(trice) en musique afin de maintenir ou retrouver forme et souplesse. A noter qu'il est aussi adapté pour celles qui souhaitent continuer à s'épanouir dans le football traditionnel.

Les entraînements durent 45 minutes et ont lieu au Stade des Minimes le dimanche entre 9h30 et 11h30.

RENSEIGNEMENTS : NABIL SALLAH AU 06 10 40 29 53 ET INSCRIPTIONS : WWW.SAINT-MANDE-FOOT.COM

BASKET

LA LORRAINE DE SAINT-MANDÉ

Repérés lors d'une détection de nouveaux talents, Mathéo et Thibault ont rejoint le Club de Vertou Basket, en seniors Pré-National. Un beau challenge en perspective !

Comme souvent, le hasard fait parfois bien les choses… Lors d'une détection qui ne leur était pas destinée, Mathéo et Thibault ont attiré l'attention d'un coach à la recherche de jeunes talents… et la proposition leur a été faite d'intégrer une équipe seniors Pré-Nationale de Vertou Basket, un club près de Nantes qui ne compte pas moins de 30 équipes engagées en compétitions.

C'est évidemment une grande fierté et une belle récompense pour l'un et l'autre, tous deux ayant déjà un beau palmarès à Saint-Mandé.
« La Loraine nous a appris plus que le basket. Au fil des années le club a évolué mais toujours en gardant l'aspect familial. C'est une école de vie avec une très grande qualité d'enseignement grâce aux coaches » disent-ils en chœur.

QUELS OBJECTIFS VOUS FIXEZ-VOUS ?

« Sur la durée, on vise une montée en Nationale 3 » indique Thibault. *« On veut toujours prendre du plaisir à jouer, ça fait d'ailleurs bizarre de se voir l'un l'autre avec un autre maillot ! ».*
Tous deux affirment aussi ne pas vouloir gâcher cette opportunité qui leur est donnée… On leur souhaite bien sûr pleine réussite !

ÉQUITATION

LES TRÈS BONS RÉSULTATS D'ÉNIMIE GILBERT RIGAUD

Enimie, 11 ans est Saint-Mandéenne. Elle a fait sa rentrée en 6e au collège Offenbach et vient d'obtenir la médaille d'argent au Championnat de France de Grosbois à Marolles-en-Brie au sein de l'équipe Bayard Team lors du concours de Derby cross Poney A Élite.
Ce podium, elle tient à le partager avec celui qu'elle appelle affectueusement "son fidèle compagnon", Tonnerre de Sobidain. Elle a aussi obtenu la médaille de bronze à l'Open Régional de Bièvres en CCE poney A Élite par équipe ainsi que la médaille d'or du Carrousel.
Félicitations pour ces magnifiques performances !

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire

Chers Saint-Mandéens,

L'espoir d'une vie normale renaît car, grâce à nos efforts, la situation sanitaire semble s'améliorer. Le pass sanitaire est toujours en place et son instauration le 12 juillet dernier apparaît comme une sage décision. Le Président de la République Emmanuel Macron envisage d'assouplir le dispositif dans un avenir proche. Par ailleurs, la vaccination se poursuit chez les plus jeunes et les plus fragiles qui peuvent avoir accès à la troisième dose. **Avec plus de 100 000 injections, Saint-Mandé est l'une des villes la plus vaccinée d'Ile-de-France. Un grand bravo à nos soignants !**

Sous la houlette de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Si quelques classes de Saint-Mandé ont dû fermer temporairement pour des cas de Covid-19, la continuité pédagogique a heureusement été assurée.

Dans notre précédente tribune, **nous avions proposé de financer la couverture des voies du RER A sur le budget municipal** débordant de réserves inutilisées. Plusieurs d'entre vous ont réagi positivement à cette proposition. Certains y veulent des commerces, d'autres des terrains de jeux et un jardin... A ce stade, nous n'avons aucun retour de notre maire sur aucun projet.

Côté finances, nous avons reçu nos avis d'imposition actant une hausse de 10 % de la taxe sur les ordures ménagères. **Nos impôts locaux augmentent, contrairement aux engagements électoraux du maire**. Les Saint-Mandéens constatent aujourd'hui un ramassage nocturne, bruyant et moins efficace qu'avant. Nous souhaiterions obtenir un premier bilan.

Par ailleurs, la politique locale reste opaque. **Les élus d'opposition n'y sont toujours pas associés**. Voire écartés des cérémonies municipales. Aucun dialogue, aucune concertation, aucune information. Et tout ça pour très peu ou pas de projets d'envergure du maire depuis un an. Pourtant le mandat avance.

Enfin, nous étions présents au forum des associations, à la fête de l'automne – curieusement célébrée 10 jours avant la saison éponyme – et au lancement de la saison culturelle 2021/2022.

S'agissant de culture, nous saluons la programmation de concerts, spectacles et conférences au CRESCO mais nous déplorons l'absence de communication et nous nous interrogeons sur la transformation sournoise du CRESCO. A**lors que l'économie repart**, où sont passés les incubateurs et les entrepreneurs ? Quel est l'avenir du coworking et des budgets de fonctionnement de l'EPT dédiés ? Que devient l'espace réservé aux associations ?

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, sur les réseaux sociaux et dans nos terrasses de cafés ouvertes grâce au pass sanitaire !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire

Une ville amie des voitures mais pas des piétons

La marche à pied est le mode de déplacement le plus accessible à tous, le plus écologique, le plus convivial, le moins dangereux pour les autres usagers de la voie publique. Et le plus utilisé puisqu'en petite couronne de Paris, il représente 4 5% des trajets.

Pour autant, les aménagements urbains ne favorisent pas ce mode de déplacement à la fois économique et écologique. Or les piétons doivent être protégés puisqu'ils sont parmi les plus vulnérables des usagers de la voie publique. En ville, et surtout à Saint-Mandé tout est fait pour la voiture et rien ou presque pour les piétons.

Les trottoirs sont souvent trop étroits pour laisser passer les poussettes. Dans certaines rues, les arbres ont été plantés sur les trottoirs pour ne pas perdre de places de stationnement, avec comme résultat qu'on ne peut pas s'y croiser ou marcher de front en donnant la main à un enfant, le bras à une personne âgée.

Manœuvrer un fauteuil roulant s'avère difficile, avec des sols inégaux, des cheminements encombrés, des passages piétons qui ne sont pas à hauteur des trottoirs, voire dangereux si le passage est obstrué par un véhicule garé illégalement.

Pour les personnes aveugles qui viennent à l'institut du Val-Mandé, les guides au sol sont essentiels pour leurs déplacements. Si ceux-ci sont encombrés (poubelles, kakémonos publicitaire, livraisons…), les aveugles et leurs chiens guides peuvent en être totalement désorientés.
Cet état de fait concerne tout le monde : 9 personnes sur 10 éprouvent des difficultés lors de leurs déplacements à pied selon une consultation de l'APF France handicap ; l'apparition des trottinettes et des mono-roues n'a fait qu'empirer les choses, alimentant un cercle vicieux où on préfère prendre sa voiture pour y être en sûreté (ou ses enfants) pour des trajets même très courts.

Nous l'avons déjà dit dans notre tribune de juin, le réaménagement du quartier nord pourrait être l'occasion de transformer la ville pour la rendre conviviale et agréable en s'inspirant des écoquartiers : piétonnisation des rues, réfection et élargissement des trottoirs, réduction des flux de voitures, installation d'équipements (bancs de repos…). Or à notre grande consternation, les travaux ont démarré à l'issue d'une concertation sommaire (un questionnaire en ligne mal

fait). Nous renouvelons notre demande que soient organisées des réunions d'information préliminaires tant avec les habitants qu'avec les membres de l'opposition.

Conseil écolo du mois : vous souhaitez réduire le volume des déchets que vous produisez ? Vous pouvez prolonger ou optimiser l'usage des objets en les donnant, louant, prêtant, revendant, réparant… L'ADEME a créé un site **https://longuevieauxobjets.gouv.fr/** sur lequel on trouve tous les acteurs de l'économie circulaire qui vous y aideront.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé

Des murs végétaux contre le bruit et la pollution face à l'école Paul Bert ? Oui !

Lors du vote du budget en début d'année j'avais regretté qu'il n'y ait pas de projet écologique plus ambitieux en direction des écoles, rappelant que nous avons l'une des plus grandes écoles du Val-de-Marne, Paul Bert, qui fait face à l'une des autoroutes urbaines les plus denses, le périphérique.

Je proposais de programmer, en lien avec la ville de Paris, un mur végétal qui protège cette école du bruit et de la pollution. Ce à quoi M. le Maire m'a répondu : *« sur le mur végétal, c'est toujours difficile, ces aménagements en lisière de Paris »* mais d'imaginer malgré tout *« créer un espace qui protégera les enfants lorsqu'ils sortent de l'école (et) pour créer vraiment une coupure avec la ville de Paris, notamment en intégrant de la végétation, des arbres et un espace beaucoup plus protégé »*

Si l'on semble plutôt d'accord sur l'objectif, on ne peut que regretter l'absence d'actions concrètes. Il y a pourtant une certaine priorité à donner à ce dossier puisqu'il s'agit de la santé des enfants…

En mars 2019, **Le Figaro publiait un article "Un quart des écoles parisiennes et marseillaises exposée à des niveaux de pollution inquiétants"**. La seule proximité de l'école Paul Bert avec le périph' devrait nous alerter et nous ramener au principe de précaution.

En juin 2019, le site internet de BFM TV a pointé du doigt notre ville pour sa mauvaise qualité de l'air, ce qui avait valu en retour un article en défense dans le journal municipal. Article qui s'interrogeait tout de même : **"Quelle qualité de l'air à Saint-Mandé ?"**.

Saint-Mandé ne peut se contenter de suivre le mouvement du long terme (Mise en place de la Zone à Faible Emission (ZFE) avec la Métropole du Grand Paris ; installation de bornes pour les véhicules électriques, déambulation de sensibilisation). Le sujet appelle plus d'ambition et lors de l'élection du Conseil Municipal Jeune (CMJ) **les enfants avaient souvent proposé sur leurs affiches l'installation de murs végétaux**. Ces murs ont des propriétés thermiques, acoustiques et dépolluantes désormais reconnues. Ils existent depuis une dizaine d'année et plusieurs villes ont déjà mené des expérimentations concluantes.

Leur utilisation permettrait de baisser sensiblement les taux de dioxyde d'azote et de particules fines qui favorisent l'asthme, voire les affections pulmonaires chez l'enfant et les adultes les plus fragiles.

Sans nier les difficultés qu'il faudra surmonter, c'est maintenant une question de volonté politique.

Décidément, c'est au pied du mur végétal que nos enfants devraient s'épanouir.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie

L'opposition condamnée à de la figuration ?

Dans le dernier bulletin municipal, j'avais dénoncé les conditions dans lesquelles intervenait le réaménagement du quartier nord, les élus d'opposition ayant été totalement tenus à l'écart de cette opération sur laquelle ils n'avaient disposé d'aucune information.

Ce n'est malheureusement que l'illustration d'une tendance à limiter le rôle des élus d'opposition.

Ainsi, le renouvellement du contrat de la restauration scolaire qui lie la ville s'est fait sans la moindre concertation en dépit des demandes des divers groupes privés de la possibilité d'émettre des propositions et de relayer diverses attentes.

De même, la présence d'un élu de l'opposition dans la commission d'attribution de subvention pour la mise en état et la valorisation de devantures commerciales (fonction que j'ai occupée) a été supprimée en catimini en ce début de mandature…. Cette commission n'est désormais composée que d'élus de la majorité.

Tout récemment, nous apprenons en commission le changement cet été de la chaudière du centre sportif Roger Vergne. Cet investissement, d'un montant de 200 000 €, qui touche à des questions aussi importantes que celles de de l'environnement, des économies d'énergie ou encore du lieu de fabrication de cet équipement n'a jamais été discuté en conseil municipal.

Or, doit-il être rappelé que le conseil municipal a légalement compétence pour "régler par ses délibérations les affaires de la commune". À ce titre, les questions concernant l'aménagement de la ville comme de ses équipements devraient donner lieu à débat.

Tel n'est pas le cas et c'est regrettable.

Dans une démocratie, l'opposition n'a pas vocation à faire de la figuration. Elle est un contre-pouvoir et doit être en mesures de proposer des alternatives.

Dans le respect des principes de la République, il n'est pas contesté le droit pour la majorité de conduire la politique qu'elle avait annoncée dans son programme. Il est légitime qu'en dernier ressort elle fasse prévaloir ses choix.

Mais cela n'exclut pas pour autant que préalablement il y ait dialogue et concertation au sein du conseil municipal.

Quant à l'information de l'opposition, elle devrait aller de soi tant elle participe de l'exigence de transparence !

Sur un plan pragmatique, on ajoutera que l'intelligence et les compétences ne sont pas l'apanage d'un camp et qu'écouter l'opposition peut s'avérer conforme à l'intérêt général.

Pour mémoire, si en 2014 les élus de gauche avaient été entendus sur la nécessité de procéder au plus tôt à l'isolation thermique du centre culturel, véritable passoire énergétique, cela aurait évité pendant plusieurs années de chauffer le bois de Vincennes sans préoccupation des conséquences environnementales ni du coût pour le contribuable Saint-Mandéen !

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire

Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour parler de fiscalité.
Depuis 2017, la taxe d'habitation a été supprimée par l'Etat pour les foyers les plus modestes et tous les foyers en seront définitivement exonérés en 2023. Pourtant, avec l'augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), les gains en pouvoir d'achat vont être en partie absorbés par la gestion municipale et territoriale.
C'est désespérant !
Nous comptons évoquer ce point lors de la prochaine discussion budgétaire.
Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, sur les réseaux sociaux et dans nos terrasses de cafés ouvertes grâce au pass sanitaire !

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé
maxime.urpheant@paris.notaires.fr

LA PROTECTION DU CONJOINT

Lorsqu'un époux décède, et laisse des enfants, la loi distingue deux situations :
Si tous les enfants du défunt sont communs, c'est-à-dire issus des deux époux : le conjoint survivant disposera d'une option entre :
- *l'usufruit de la totalité de la succession (les enfants hériteront donc de la nue-propriété des biens),
- *la propriété du quart des biens (les enfants se partageront donc les trois quarts restant).

Si le défunt a un ou plusieurs enfants non issus de son conjoint survivant, celui-ci n'hérite que du quart de la succession.

Afin d'améliorer le sort du conjoint dans un cadre successoral, plusieurs dispositifs peuvent être mis en place :

Le contrat de mariage : les futurs époux peuvent prévoir, avant même la célébration de leur mariage, certains avantages matrimoniaux contenus dans la convention matrimoniale.

La volonté de protection du conjoint peut également orienter le choix du régime matrimonial.
Le changement de régime matrimonial : en cours d'union, les époux peuvent décider de modifier leur régime matrimonial en adoptant par exemple la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au survivant. Les enfants devront alors attendre le second décès pour hériter.
La donation entre époux : c'est l'outil traditionnel de gratification du conjoint. La donation entre époux élargit les options du survivant même en présence d'enfants non communs.
La donation simple : un époux peut, de son vivant, donner des biens (immobilier, argent, actions...) à son conjoint. L'abattement fiscal est alors de 80.724,00 €. Au-delà, le conjoint devra payer des droits de donation.
Le testament : un époux peut simplement décider de rédiger un testament au profit de son conjoint en vue d'augmenter ses droits dans la succession. La réserve héréditaire des enfants devra néanmoins être respectée !
La SCI : grâce à la liberté rédactionnelle offerte pour ce type de société, les époux peuvent augmenter leur protection mutuelle en prévoyant un certain nombre de clauses comme l'agrément, l'augmentation des pouvoirs du gérant, l'augmentation des pouvoirs de l'associé usufruitier des parts...
L'assurance-vie : ce placement peut aussi être un bon moyen de protéger votre conjoint.
Enfin, n'oubliez pas que le conjoint survivant est totalement exonéré de droits de succession depuis la loi TEPA entrée en vigueur en 2007 !

Votre notaire vous conseille
et vous accompagne dans tous les moments
importants de votre vie.
Venez le consulter !

NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS

NOUVEAU !

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Lundi, mercredi, vendredi **à partir de 19h**.

NOUVEAU !

EMBALLAGES

(en carton, plastique, métal et le papier)

Jeudi **à partir de 19h**.

NOUVEAU !

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

Mardi (semaine paire/ impaire du calendrier) **de 10h à 14h**.

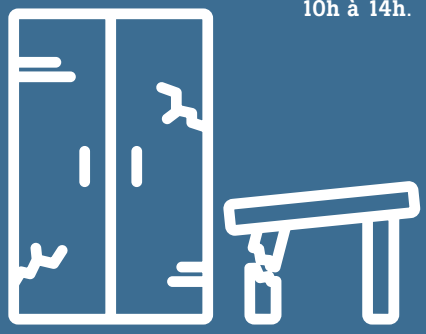

ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous au 01 84 23 53 43 ou par mail : encombrants@pemb.fr

(meubles, matelas, sommiers, ferraille, déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, ampoules...)

ATTENTION ! Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux…) et les déchets électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, électroménager...) doivent être portés à la déchèterie.

Dépôt le jour du rendez-vous (30 minutes avant) limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

BIO-DÉCHETS

(épluchures, restes alimentaires…)

Deux collecteurs sont disponibles à Saint-Mandé :

• Marché de l'Alouette : mardi, vendredi de 9h à 13h

• Marché de la Tourelle : jeudi, dimanche de 9h à 13h

DÉCHÈTERIES MOBILES

(petit et gros électroménager, gravats, encombrants, déchets verts, déchets dangereux….)

À SAINT-MANDÉ

• Le 1er samedi du mois de 9h à 13h : rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.

• Le 3e mercredi du mois de 9h à 13h : place de la Libération (marché de l'Alouette).

À VINCENNES

• Le 2e samedi du mois de 9h à 13h : place Renon

• Le 3e samedi du mois de 9h à 13h : place Carnot

• Le 4e mercredi du mois de 14h à 18h : place Diderot

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

PLUS D'INFOS : WWW.PARISESTMARNEBOIS.FR

Qui ?

livre des repas de qualité à domicile

des menus classiques ou de régime

frais, savoureux et équilibrés

7 jours sur 7

15,90 € le repas soit 10,64 € après déduction fiscale

APPÉTITS® & ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander 01 70 611 960

CNAV APA

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P

INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR

Amicus
storiste depuis 1983

Portes blindées TORDJMAN Métal

- STORES • FERMETURES
- VOLETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

www.amicus.fr • info@amicus.fr

Commerçants
Artisans
Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de SAINT-MANDÉ

Contact

David TIEFENBACH
06 70 21 07 12

GROUPE cmp
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecmp.fr

LOCATION EN RÉSIDENCE SENIORS
à Saint-Mandé

OFFRE LOCATION :
1 mois de loyer offert*
+
1 semaine ALL INCLUSIVE*

SENIORIALES
patrimoine & services

Courts ou longs séjours : 01 46 81 56 92
59 rue du Commandant Mouchotte

(*) OFFRE du 01/10 au 31/12/21 : 4ème mois de loyer avec services de base uniquement et 1 semaine de ALL INCLUSIVE : 2h ménage, chgt linge plat, petit-déjeuner, déjeuner (3 composantes) dîner. Détails en résidence ou senioriales.com ©LightFieldStudios AdobeStock

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 10
contact@mairie-saint-mande.fr

JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.

FLORENCE CROCHETON-BOYER
1ère adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE
2e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé, aux séniors et au lien entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ÉVELINE BESNARD
3e adjointe, déléguée aux familles et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4e adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE
5e adjointe, déléguée aux sports et à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.

MARC MÉDINA
6e adjoint, délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.

MARIA TUNG
7e adjointe, déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.

DOMINIQUE PERRIOT
8e adjoint, délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.

MARIANNE VERON
9e adjointe, déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.

JACQUES GUIONET
10e adjoint, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL MARDI 12 OCTOBRE À 20H – HÔTEL DE VILLE

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 10 OCTOBRE
Grande Pharmacie de la Gare
23, rue de Montreuil à Vincennes
Tél. 01 43 28 22 44

DIMANCHE 17 OCTOBRE
Pharmacie Marteau
90, avenue de Paris à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 58

DIMANCHE 24 OCTOBRE
Pharmacie de Vincennes
30, avenue du Château à Vincennes
Tél. 01 43 28 01 79

DIMANCHE 31 OCTOBRE
Pharmacie Morssi
82, rue Diderot à Vincennes
Tél. 01 43 28 13 94

LUNDI 1er NOVEMBRE
Pharmacie Naccache
17, rue du Midi à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 54

DIMANCHE 7 NOVEMBRE
Pharmacie de la Mairie
21, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 22 07

Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 30 octobre au dimanche 31 octobre, on change d'heure. A 3 heures du matin, il sera 2 heures.

Stationnement près du bois de Vincennes

Depuis le 1er octobre, le stationnement est payant : 4 euros pour une heure en semaine et 1,60 euro le samedi. Il reste gratuit le dimanche et les jours fériés.

PLUi

Balade à Saint-Mandé

Mercredi 13 octobre
"De la plaine parisienne au nord du bois"
Dans le cadre de la concertation, une balade est organisée par le territoire Paris Est Marne & Bois pour sensibiliser au PLUi.
Départ à 17h : Métro 1 Saint-Mandé (sortie 2)
Arrivée : RER A Fontenay-sous-Bois
Balade de 6 km.
Sur inscription
PLUS D'INFOS SUR HTTPS://PLU-INTERCOMMUNAL.PARISESTMARNEBOIS.FR/
CONCERTATION.PLUI@PEMB.FR

RLPi

Un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) régissant enseignes et publicités sur l'espace public est en cours d'élaboration par Paris Est Marne & Bois afin de mettre en cohérence les règles territoriales sur son territoire.
TOUTES LES INFOS SUR WWW.SAINTMANDE.FR OU WWW.PARISESTMARNEBOIS.FR/FR/REGLEMENT-LOCAL-DE-PUBLICITE-INTERCOMMUNAL

Stage BAFA

Pour les Saint-Mandéens de 17 à 25 ans

Organisé par la Ville avec l'IFAC du 23 au 30 octobre 2021 au collège Offenbach.
PRÉ-INSCRIPTION SUR WWW.SAINTMANDE.FR
TÉL. 01 49 57 78 70

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

PROCHAINES EXPOS-VENTES

Du 3 au 10 octobre
May be Paris *(vêtements)*
David MOURJAN
www.maybeparis.fr

Du 10 au 31 octobre
Julestyl' (chaussures)
M. BOUJDID
www.julestyl.com/

37 avenue du général de Gaulle

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.

Bienvenue à...

Elizabeth Elyne Tchaicha (08/05) • **Jade DERY** (18/08).

Ils nous ont quitté

Marie-Louise VÉRA (97 ans) • **Michel HERMON** (88 ans).

DISPARITION

André Guerlet

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur André Guerlet, survenu le 13 août, dans sa 88e année. Domicilié à Saint-Mandé entre 1959 et 2014, il fût secrétaire des Médaillés militaires et Porte-drapeau lors des cérémonies militaires.
Le Maire, Julien Weil et le Conseil municipal présentent à ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Ils se sont unis

Kevin PARDO et Sandy ARICHE (25/08).

2 AOÛT
Lenny DELOYA et Sasha HAGEGE unis par Isabelle KOPECKY

23 AOÛT
Frédéric-Ilan MILLET--DIALOSQUE et Perla KRIEF unis par Eveline BESNARD

25 AOÛT
Boris OHAYON et Samantha GOMPLEWICZ unis par Maria TUNG

26 AOÛT
Jean-Jacques VIGNAUX et Déborah SEREZO unis par Tiffany CULANG

28 AOÛT
Clément ROBILLARD et Hélène PITEUX unis par Christine SEVESTRE

28 AOÛT
Jean-Pierre MARCHAND et Hélène DROUAULT unis par Christine SEVESTRE

30 AOÛT
Yohan SULTAN et Chloé SIMON unis par Eveline BESNARD

VILLA ALEGRIA

SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT

NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE

DU STUDIO AU 5 PIÈCES(1)

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

(1) Dans la limite des stocks disponibles - Conception / Réalisation : AGENCE IMPRIMENT PLUS - RCS 415 197 571 - Bourg-en-Bresse - 44 79 81 23 40 - Septembre 2019 - Illustrations à caractère d'ambiance, libres et non contractuelles de l'artiste, d'après un plan d'architecte. Sauf erreur typographique indépendante de notre volonté.

SAISON CULTURELLE 2021-2022

Approchez, découvrez, innovez...

Conception graphique Valérie Besser • Visuel Adriano Pucciarelli

CRESCO

4 avenue Pasteur • 01 46 82 85 00

Toutes les infos et billeterie en ligne sur saintmande.fr

SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO